



Lettre de Venerque

N° 260

JUIN 2019

Contact : contact@mairie-venerque.fr
Site municipal : www.venerque.fr

AGENDA

- ☞ **Samedi 1^{er} juin** : Dans le cadre du 5^{ème} Festival d'Orchestres d'Harmonies en Haute-Garonne proposé par A.V.E.C. (*Association pour la Valorisation Économique et Culturelle de Venerque-Le Vernet*), animations sur la place Saint-Pierre, de 14h à 16h, avec les majorettes « La Gerbe d'Or » et l'orchestre d'harmonie de Saint-Loup Cammas, ainsi que le groupe jazz « Saxopholies ».
- ☞ **Mardi 4 juin** : Marché paysan festif, de 17h à 23h, sur les allées du Duc, côté pétanque.
- ☞ **Jeudi 6 juin** : Réunion publique du Conseil municipal, à 21h.
- ☞ **Vendredi 14 juin** : Concert de fin d'année avec les ensembles et formations de l'EMV, à 20h30, à la salle des fêtes.
- ☞ **Samedi 15 juin** : 3^{ème} édition « Apérilivres », spécial Voyage, de 11h à 16h, dans le jardin de l'Oustalet (face à la médiathèque).
- ☞ **Dimanche 16 juin** : Fête des Pères.
- ☞ **Vendredi 21 juin** :
- Fête de la Musique organisée par l'EMV dans les rues de Venerque, avec de nombreux groupes et ensembles, à partir de 19h30.
 - L'ACLSV propose un spectacle de danse africaine, sur les allées du duc, à 20h30.
 - Gala de fin d'année organisé par l'Association « Que la Vie Soit Une Danse », à la salle des fêtes, à partir de 21h. Renseignements au **07.69.42.51.27**. *Entrée libre*.
- ☞ **Dimanche 23 juin** : Spectacle de danse contemporaine, créé par Sarah Perrin professeur à l'ACLSV et faisant partie de la troupe des Gens Charles, à 19h30, à la salle Allégora à Auterive. Réservations sur aclsvenerque31@orange.fr ou au **07.87.56.63.25**.
- ☞ **Samedi 29 juin** : L'ACLSV organise un spectacle théâtral, représentations par la « troupe de théâtre TP1 », à la salle des fêtes du haut, à 14h et à 20h30. Réservations sur aclsvenerque31@orange.fr ou au **07.87.56.63.25**.

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- ☞ **La restauration scolaire** proposera un repas BIO le **jeudi 13**, un menu défini par la classe de Mme MEREL (classe de CE1) le **vendredi 14**, un menu sans viande le **jeudi 20**, un menu « ÉTÉ » le **vendredi 21** et un menu « Parents d'Élèves » le **mardi 25 juin**.
- ☞ **Accueil des CM2 en mairie** : Afin de marquer la fin de leurs parcours en primaire, les élus et le personnel administratif de la mairie accueilleront, le jeudi 13 juin, les élèves du CM2, pour une visite civique.
- ☞ **Spectacle poétique** : invitation pour le spectacle de poésie, proposé par les élèves de CP (classe de M. POLETTI) et Yves Béal, qui aura lieu mardi 4 juin, à 18h30, à Miremont (salle Horizon).

∅ **Inscriptions écoles de Venerque** : Pour une première inscription dans les écoles de Venerque, maternelle et/ou élémentaire, ainsi que pour tout nouvel arrivant, il faut suivre la démarche suivante :

- 1) À l'accueil de la Mairie : retirer un dossier d'inscription.
- 2) À l'école : après validation du dossier d'inscription par la commune, prendre rendez-vous avec la directrice de l'établissement.

∅ **Fête des écoliers** : L'association des Parents d'élèves, les équipes enseignantes et la Mairie convient les familles à la fête des écoliers, le **vendredi 28 juin, à partir de 18h**. Au programme : choralies, apéro festif, Food Truck Tommy's Diner (Hamburgers), espace pique-nique, buvette associative et concert rock avec le groupe LES MELTINGS POTES. Contact : aephyvenerque@gmail.com

INFORMATIONS

∅ **Élections européennes 2019** : Pour la commune de Venerque, sur 2057 inscrits, il y a eu 1310 votants soit 64% de participation et 1254 suffrages exprimés. Sur les 34 listes en lice, 14 n'ont obtenu aucun suffrage. Le détail des résultats est disponible sur le site internet communal.

∅ **Calamités agricoles** : Par arrêtés ministériels du 21-12-2018 et arrêtés complémentaires du 19-04-2019 reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs, suite à l'épisode d'orages (pluies), la commune de Venerque a été reconnue sinistrée au titre des pertes de fonds sur sol et ouvrages privés. Le dossier type de demande d'indemnisation des dommages occasionnés peut être retiré en mairie. Les agriculteurs doivent transmettre à la Direction Départementale des Territoires, le dossier dûment complété, daté et signé, accompagné des justificatifs, **au plus tard le 14 juin 2019**.

∅ **Offre d'emploi** : La Communauté de Communes Bassin Auterivain recrute pour son service collecte valorisation des déchets, sur la période de septembre à décembre 2019, des enquêteurs à temps complet. Pour plus de renseignements prendre contact avec le service emploi de la CCBA ou voir : <http://cc-vallee-ariege.fr/services/emploi/>, offre N°355.

∅ **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** : L'opération se poursuit. Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande 48H avant la période d'absence. Pour Venerque, en liaison avec la brigade de gendarmerie d'Auterive, les demandes sont centralisées par la commune. Elles sont à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou adresser par courriel à contact@mairie-venerque.fr. Le formulaire est accessible sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033 ou sur www.venerque.fr.

∅ **Bruits de voisinage** : Afin de conserver la quiétude du voisinage, il est rappelé que pour :

- a) Les travaux extérieurs bruyants, effectués par des particuliers, sont autorisés :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.Quant aux professionnels, ils doivent interrompre leurs travaux bruyants *entre 20h et 7h* et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf intervention urgente ou réglementation particulière.
- b) Les piscines privées, une attention particulière doit être portée aux niveaux sonores engendrés par leur utilisation.

∅ **Propreté espace public** : Toujours des déjections canines, notamment autour du bureau de Poste, des écoles, de la crèche, de la restauration scolaire... Il est rappelé aux propriétaires qu'existe en libre-service et en différents lieux extérieurs des distributeurs de sachets spécifiques. **Propriétaires de chien, respectons et gardons notre commune propre !!!**

∅ **Lutte contre les rongeurs** : Des administrés ont signalé une recrudescence de rongeurs sur leur quartier. Le nombre de rongeurs installés sur un site est directement proportionnel à la nourriture disponible. Les mesures suivantes, sans recours aux produits chimiques, sont souvent suffisantes pour éviter ou limiter leur présence. Elles doivent être privilégiées :

- Mettre hors d'atteinte les produits destinés à l'alimentation des hommes et des animaux.
- Nourrir les animaux de compagnie à heures fixes puis ramasser les gamelles.
- Ne pas nourrir les animaux errants et les pigeons.
- Mettre les ordures ménagères dans des poubelles ou containers correctement fermés.
- Surveillez les composteurs qui fournissent le gîte et le couvert.

∅ **Service vétérinaire de garde** : Pour les urgences sur les animaux de compagnie, à domicile, en collaboration avec les vétérinaires de la grande agglomération toulousaine, existe un service vétérinaire de garde 24h/24 et 7j/7 au **05.32.09.39.90** ou <https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr>

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

∅ Le Tennis Club de Venerque propose un tournoi du 17 juin au 6 juillet. N'hésitez pas à venir nombreux voir les matchs qui auront lieu en semaine à partir de 18h et le week-end en journée. Les finales auront lieu le **samedi 6 juillet** à partir de 14h. Inscriptions sur tennisvenerque@fft.fr, au **05.61.08.38.36** ou au **06.95.84.09.90**.

∅ L'association « Le Gout des Autres » vous convie à un "**Marché Paysan**" des producteurs, le mardi **4 juin de 17h à 19h30**, sur les allées du Duc. Venez découvrir ce groupement d'achat solidaire basé sur de l'agriculture biologique. - Entrée libre -

∅ **Création AMAP** : AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité. Des citoyens de Venerque et une maraîchère à Lagardelle-sur-Lèze se sont réunis pour créer une AMAP légumes. Toutes les infos sont sur : : <https://jardinniwayasai.wixsite.com/niwayasai-pachamama/l-amap>

ENVIRONNEMENT

∅ **Collecte déchets verts** (petites quantités) : Inscriptions et renseignements en Mairie au **05.62.11.59.59**.

∅ **Déchetteries intercommunales** : Apport de déchets inférieurs à 1,5 tonnes : bois, métaux, gros cartons, déchets de jardin, gravats et inertes et encombrants tout venant... L'accès aux déchetteries est GRATUIT pour les particuliers. La déchèterie professionnelle est ouverte, sous conditions. Pour plus d'informations, visitez le site officiel : <http://www.dechet-ccba31.fr/>

∅ **Conseils pour votre jardin avec JAAL (Jardiner Autrement en Ariège et Lèze)** : Fertiliser la tomate ou non ? : Sur sol riche, meuble avec apport raisonnable de compost bien mûr de printemps, pour une consommation familiale raisonnable, la fertilisation est superflue ou même dommageable. MAIS !! Si vous visez une production plus abondante pour la conserve, les apports d'engrais deviennent souhaitables sans, bien sûr, aucun engrais chimique de synthèse. Le cycle de développement de notre « pomme d'or » connaît des besoins différents dans le temps : a) orties hachées dans trou de plantation, b) avant juin : azote d'un bon purin d'orties pour la pousse et un bon départ de végétation, c) juin à août : potassium du purin de consoude pour la formation des fleurs et la nouaison des fruits, d) août à mi-septembre : purin de prêle, une poignée de cendres de bois/m² incorporée au sol en surface pour la bonne maturation, enfin e) septembre à octobre : la même quantité de cendres pour la maturation. Bonne ratatouille !!! Nous parlerons des maladies en juillet. En savoir plus : <http://jardinjal.free.fr> et/ou réunions jardinage, le **2^{ème} jeudi de chaque mois**, à 20h30, à la salle du Canoë Kayak de Venerque.

MEDIATHEQUE

∅ **Ouverture exceptionnelle** : **Lundi 3 juin**, de 16h à 18h30.

∅ **Exposition 75^{ème} anniversaire du Débarquement « Normandie 44 »**, en partenariat avec la mairie, exposition réalisée et présentée par Laurent Chèze, **du mardi 4 au vendredi 14 juin**, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

∅ **3^{ème} édition « Apérilivres »** : Spécial « Voyage », **samedi 15 juin**, de 11h à 16h, dans le jardin de l'Oustalet (face à la médiathèque). Présence de carnettistes professionnels et amateurs : Isabelle Haas, Nadine Cailhol, Laurent Chèze, Frédéric Malenfer et de l'auteure Cécile Benoist. Hommage aux globe trotteurs venerquois : Jean et Jacqueline Nicolle. *Rencontres – dédicaces*. Démonstration de création de carnet par Nadine Cailhol, *lecture d'album* par Cécile Benoist, *reportage dessiné* en direct par Frédéric Malenfer et *exposition* des planches originales des carnets réalisés par les élèves de l'école élémentaire (des classes de Mmes Richard, Bonnaud et Périgault) suite aux interventions en classe. Rendez-vous à partir de 11h, pour l'intervention de Cécile Benoist.

∅ **Table à thème** spécial « Voyage » : Planisphère – Ouvrages – Carnets, disponibles en consultation sur place. Trombinoscopes et bibliographie des auteurs invités à l'Apérilivres.

∅ « **Lecture, ouvertes à tous** » : Réunion à la salle de la médiathèque, le **mercredi 19 juin**, de 14h à 16h, pour la dernière rencontre de l'année qui prendra une forme particulière. Échanges sur l'art et la condition de l'artiste, à partir de différents ouvrages sur : Monet, Giacometti, Cézanne, Berthe Morisot, Gauguin, proposés par les lecteurs et lectrices. Le blog : <http://rencontreslecture.eklablog.com/>

PERMANENCES

∅ **Centre Communal d'Action Sociale** :

- Pour rencontrer une assistante sociale, contactez la Maison des Solidarités annexe d'Eaunes, 7 rue Voltaire, 31600 EAUNES, **05.34.47.04.50**.
- Vous souhaitez un logement social, enregistrez au préalable votre demande sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>, puis venez déposer les pièces constituant votre dossier de demande à la Mairie de Venerque auprès du service Urbanisme et Logement.
- Permanences du CCAS sur rendez-vous en Mairie le **mercredi 19 juin**, entre 9h30 et 11h30. Contact au **05.62.11.59.59** ou par courriel à contact@mairie-venerque.fr, en indiquant noms, coordonnées téléphoniques et en mentionnant RDV Permanence CCAS.

∅ **Espace info Énergie du Pays Sud Toulousain** : Un Conseiller vous accueillera à la Communauté de Communes à Auterive, le **jeudi 6 juin**, de 14h à 17h. Mail : infoenergie@payssudtoulousain.fr, téléphone : **05.61.97.34.20**. Pour plus d'informations www.objectifreno.fr.

∅ **Maison de l'Habitat** : Un représentant assurera une permanence à la mairie de Venerque, le **jeudi 20 juin**, de 10h à 12h.

∅ Le Maire, **Michel DUVIEL**, assurera une permanence en mairie de Venerque, le **vendredi 21 juin**, de 9h30 à 11h30. Sans rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE

02/06 : FERRAN, 38, Rue Sainte Barbe à PINS-JUSTARET (05.61.76.26.62)

09 et 10/06 : DAVASSE, Centre commercial Croisette à PINS-JUSTARET (05.62.20.68.20)

16/06 : FOURCADE, 66, Rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)

23/06 : VALLART, 3, Rue Principale à PORTET/GARONNE (05.61.72.01.22)